Mouvement des Entreprises de France

Une task force publie des recommandations sur le reporting climat financier en vue du G20

Publié le 15 décembre 2016

La task force relative à la publication d'informations financières des entreprises sur le climat (TCFD) présidée par Michael Bloomberg a remis le 14 décembre ses recommandations à Mark Carney, gouverneur de la Banque d'Angleterre et président du Conseil de stabilité financière (FSB).

La TCFD recommande aux entreprises des pays du G20 de publier dans leur rapport financier 11 éléments de transparence selon ces 4 axes :

I. **Gouvernance**
 a. Approche par le Conseil d'administration des risques et opportunités liés au climat
 b. Description du rôle de la direction dans l'appréhension et la gestion des risques et des opportunités liés au climat
II. **Stratégie**
 a. Description des risques et opportunités liés au climat à court, moyen et long terme (respectivement 1 à 3 ans, 3 à 5 ans et 5 à 10 ans)
 b. Description de l'impact potentiel des scénarios climatiques (de type 2 degrés) sur le modèle économique, la stratégie, y compris financière.
III. **Gestion des risques**
 a. Description du processus pour identifier les risques liés au climat
 b. Description des processus pour gérer ces risques
 c. Description de l'intégration de ces processus à une stratégie plus globale de gestion des risques
IV. **Indicateurs et objectifs**
 a. Publication d'indicateurs pour évaluer les risques et opportunités liés au climat en ligne avec la stratégie et la gestion des risques de l'entreprise
 b. Publication des scopes 1 et 2 et si approprié du scope 3 et des risques induits
 c. Description des objectifs fixés par l'entreprise pour piloter les risques, les opportunités et la performance liée au climat

La TCFD recommande également la description par les entreprises de leur exposition et de leurs objectifs financiers en lien avec le pilotage de leur enjeu climatique.

Ce rapport est mis en consultation du public jusqu'au 15 février. Il sera ensuite soumis pour adoption aux ministres des Finances du G20 en mars puis par les chefs d'Etat du G20 le 7 juillet. La task force doit poursuivre ses travaux jusqu'à la mi-2018.

>> Télécharger les recommandations de la task force au format PDF